

Club des petits déjeuners du Canada

États financiers au 30 juin 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Club des petits déjeuners du Canada

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Club des petits déjeuners du Canada (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 16 septembre 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119564

Club des petits déjeuners du Canada

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Dons et campagne annuelle de financement (note 5)	17 831 137	15 420 909
Subventions du gouvernement fédéral – Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire (note 2)	22 846 521	5 000 000
Autres subventions gouvernementales (note 5)	9 117 860	9 460 283
Dons de biens et de services (notes 4 et 5)	3 560 979	4 363 826
Produits d'intérêts	177 056	165 853
Autres produits	503	38 763
	<u>53 534 056</u>	<u>34 449 634</u>
Charges		
Allocations aux écoles et autres organismes	25 414 782	13 748 442
Salaires et charges sociales	5 973 231	5 346 362
Achat de nourriture et frais d'approvisionnement	6 761 394	5 988 150
Dons de produits alimentaires et de fournitures – écoles	3 617 553	4 251 177
Sous-traitance	672 125	769 578
Frais de surveillance scolaire	943 101	682 037
Relations publiques, promotion et communications	1 217 296	562 552
Équipement léger	530 695	154 245
Entretien et réparations	36 491	64 491
Fournitures et frais de bureau	82 044	66 823
Télécommunications	76 759	87 265
Charges locatives	426 351	421 121
Assurances	17 402	13 932
Chauffage et énergie	46 994	16 345
Honoraires professionnels	67 918	65 743
Intérêts et frais bancaires	92 490	87 234
Frais de déplacement et de représentation	29 781	175 861
Amortissement des immobilisations corporelles	284 217	188 983
Amortissement des actifs incorporels	165 100	74 336
Frais des technologies de l'information	136 970	90 359
Formation et recrutement	118 407	72 968
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	57 847	13 065
Perte sur la radiation d'actifs incorporels	–	3 547
Autres charges	19 416	9 777
	<u>46 788 364</u>	<u>32 954 393</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>6 745 692</u>	<u>1 495 241</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Club des petits déjeuners du Canada

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

			2021	2020
	Grevé d'affectation interne	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	-	8 230 684	8 230 684	6 735 443
Excédent des produits par rapport aux charges	-	6 745 692	6 745 692	1 495 241
Affectation d'origine interne (note 14)	12 000 000	(12 000 000)	-	-
Solde à la fin	<u>12 000 000</u>	<u>2 976 376</u>	<u>14 976 376</u>	<u>8 230 684</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Club des petits déjeuners du Canada

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	6 745 692	1 495 241
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	284 217	188 983
Amortissement des actifs incorporels	165 100	74 336
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	57 847	13 065
Perte sur la radiation d'actifs incorporels	-	3 547
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	<u>5 469 654</u>	<u>2 790 116</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>12 722 510</u>	<u>4 565 288</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(261 082)	(473 160)
Cession d'immobilisations corporelles	-	2 050
Acquisition d'actifs incorporels	<u>(556 471)</u>	<u>(103 568)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(817 553)</u>	<u>(574 678)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11 904 957	3 990 610
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>20 810 427</u>	<u>16 819 817</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>32 715 384</u></u>	<u><u>20 810 427</u></u>
TRÉSorerie ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerie À LA FIN		
Encaisse	2 749 344	8 234 220
Dépôts à terme	<u>29 966 040</u>	<u>12 576 207</u>
	<u><u>32 715 384</u></u>	<u><u>20 810 427</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Club des petits déjeuners du Canada

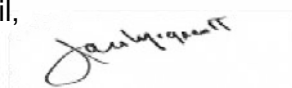
Situation financière

au 30 juin 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 715 384	20 810 427
Apports à recevoir et autres créances (note 7)	834 102	188 406
Stock	410 892	186 140
Frais payés d'avance	219 875	208 246
	<u>34 180 253</u>	<u>21 393 219</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 8)	954 167	1 063 302
Actifs incorporels (note 9)	578 053	186 682
	<u>35 712 473</u>	<u>22 643 203</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	885 455	2 513 914
Autres apports reportés (note 12)	19 793 794	11 813 604
	<u>20 679 249</u>	<u>14 327 518</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	56 848	85 001
	<u>20 736 097</u>	<u>14 412 519</u>
ACTIF NET		
Grevé d'affectation interne (note 14)	12 000 000	-
Non affecté	2 976 376	8 230 684
	<u>35 712 473</u>	<u>22 643 203</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, a comme mission de travailler avec des partenaires de tous les secteurs au déploiement d'un programme national d'alimentation scolaire de qualité afin de créer, ensemble, un environnement bienveillant où tous les enfants et adolescents peuvent s'épanouir. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. Ces mesures ont notamment entraîné une augmentation importante des apports du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux, de fondations et d'entreprises afin de permettre à l'organisme de venir en aide aux enfants touchés par cette crise. Au cours de l'exercice, l'organisme a conclu des ententes avec le gouvernement du Canada pour obtenir des subventions totalisant 20 882 125 \$ (11 250 000 \$ en 2020) du Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire. Au 30 juin 2021, l'organisme a encaissé toutes les subventions, d'un montant total de 32 132 125 \$, et un montant de 27 846 521 \$ a été distribué (22 846 521 \$ en 2021 et 5 000 000 \$ en 2020). Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons et les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier. Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur marchande, qui correspond à leur valeur potentielle de revente à la date du don.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Stock

Le stock de produits alimentaires et non alimentaires est comptabilisé au plus faible du coût et de la valeur de remplacement. Pour le stock reçu sous forme de don, le coût est déterminé à la juste valeur du bien reçu au moment du don.

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de l'actif correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier	Linéaire	10 %
Équipement informatique	Linéaire	33,33 %
Améliorations locatives	Linéaire	Jusqu'en 2025
Logiciel	Linéaire	33,33 %
Site Web	Linéaire	33,33 %
Équipement – écoles	Linéaire	10 %
Équipement – entrepôt	Dégressif	20 %
Équipement – télécommunications	Dégressif	30 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'actif à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

L'organisme offre un régime de retraite à cotisations définies. La charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés. La date d'entrée en vigueur du régime est le 1^{er} janvier 2010 pour les employés du Québec et le 1^{er} juillet 2013 pour les employés de l'extérieur du Québec.

Les employés deviennent admissibles au régime lorsqu'ils ont rempli l'une des conditions suivantes :

- 1) Ils ont atteint 35 % du maximum des gains admissibles en vertu du Régime de rentes du Québec au cours de l'année précédente; ou
- 2) Ils ont travaillé 700 heures au cours de l'année précédente.

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La cotisation des employés varie entre 1 % et 3 % de leur salaire brut selon l'ancienneté, et la cotisation patronale est égale à la cotisation des employés.

Total des paiements en espèces

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2021, qui sont constitués des cotisations au régime de retraite à cotisations définies, s'élève à 112 079 \$ (101 414 \$ en 2020).

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

Apports sous forme de fournitures et de services

L'organisme a reçu des apports importants sous forme de fournitures et de services concernant ses activités. Les éléments suivants de l'état des résultats sont composés d'apports sous forme de fournitures et de services évalués à la juste valeur marchande :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Dons de produits alimentaires	3 534 832	4 020 390
Dons de fournitures	25 180	288 645
Dons de services	967	54 791
	<u>3 560 979</u>	<u>4 363 826</u>

5 - APPORTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Dons et campagne annuelle de financement		
Entreprises	14 114 208	8 215 904
Particuliers	1 132 713	3 633 138
Fondations	2 584 216	3 571 867
	<u>17 831 137</u>	<u>15 420 909</u>
Autres subventions gouvernementales		
Provincial – Québec	8 118 108	7 070 950
Autres subventions fédérales	349 889	1 125 000
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	243 950	748 583
Ville de Montréal	405 913	515 750
	<u>9 117 860</u>	<u>9 460 283</u>
Dons de biens et de services		
Entreprises	3 558 303	4 020 389
Fondations	2 676	343 437
	<u>3 560 979</u>	<u>4 363 826</u>

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Apports à recevoir et autres créances	(645 696)	176 598
Stock	(224 752)	108 974
Frais payés d'avance	(11 629)	(90 258)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(1 628 459)	1 916 359
Autres apports reportés	7 980 190	690 368
Produits reportés	-	(11 925)
	<u>5 469 654</u>	<u>2 790 116</u>

7 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	172 710	186 132
Autres apports à recevoir	32 533	2 274
Subvention provinciale à recevoir	628 859	-
	<u>834 102</u>	<u>188 406</u>

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier	146 444	92 748	53 696	67 088
Équipement informatique	368 343	231 266	137 077	131 352
Améliorations locatives	896 260	484 308	411 952	392 543
Équipement – écoles	352 942	260 888	92 054	179 669
Équipement – entrepôt	263 913	67 827	196 086	227 033
Équipement – télécommunications	71 569	66 167	5 402	7 717
Œuvre d'art	57 900	-	57 900	57 900
	<u>2 157 371</u>	<u>1 203 204</u>	<u>954 167</u>	<u>1 063 302</u>

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

9 - ACTIFS INCORPORELS

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Actifs incorporels amortissables				
Logiciels	809 964	258 292	551 672	140 516
Site Internet	59 356	32 975	26 381	46 166
	869 320	291 267	578 053	186 682

10 - OUVERTURE DE CRÉDIT

L'organisme possède une ouverture de crédit, d'un montant autorisé de 80 000 \$, sous la forme de cartes de crédit. Au 30 juin 2021, un montant de 38 728 \$ était utilisé (aucun montant utilisé au 30 juin 2020).

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	408 150	2 112 546
Salaires et vacances à payer	411 229	351 213
Retenues à la source à payer	66 076	50 155
	885 455	2 513 914

Les sommes à remettre à l'État totalisent 59 624 \$ au 30 juin 2021 (44 127 \$ au 30 juin 2020).

12 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

	2021	2020
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Solde au début	11 813 604	11 123 236
Montant encaissé	44 305 403	19 114 955
Montant à recevoir	628 859	-
Montant constaté aux résultats	(37 073 372)	(18 484 741)
Dons de produits alimentaires et d'équipement non distribués	119 300	60 154
Solde à la fin	19 793 794	11 813 604

Les autres apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles.

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Améliorations locatives	261 237	261 237
Amortissement cumulé	<u>(205 850)</u>	<u>(178 218)</u>
Solde à la fin	<u>55 387</u>	<u>83 019</u>
	-----	-----
Mobilier	4 606	4 607
Amortissement cumulé	<u>(3 145)</u>	<u>(2 625)</u>
Solde à la fin	<u>1 461</u>	<u>1 982</u>
	<u>56 848</u>	<u>85 001</u>

14 - ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION INTERNE

La plupart des enfants qui utilisent les services de l'organisme sont issus d'une situation de pauvreté ou d'insécurité alimentaire, et un programme des petits déjeuners leur fournit un sentiment de stabilité et de continuité. L'actif net grevé d'affectation interne représente des sommes désignées sporadiquement par le conseil d'administration dans le but de maintenir un fonds de réserve en espèces qui sera revu annuellement. Ce coussin financier serait disponible en cas de manque à gagner des revenus ou du financement de l'organisme, afin de garantir que les programmes et les services ne se terminent pas avant la fin d'une année scolaire. Si les circonstances justifient l'utilisation de ces fonds, ils deviendront disponibles sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances (excluant les taxes de vente et toute subvention gouvernementale à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Club des petits déjeuners du Canada

Notes complémentaires

au 30 juin 2021

15 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

16 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme, à verser une somme de 876 652 \$ pour des locaux, un entrepôt, du matériel et du soutien informatique.

Les contrats pour les locaux et l'entrepôt échoient à différentes dates entre le 31 octobre 2021 et le 31 janvier 2025. Les contrats pour le matériel et le soutien informatique échoient à différentes dates entre le 30 novembre 2022 et le 1^{er} décembre 2024.

Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 322 659 \$ en 2022, à 307 305 \$ en 2023, à 157 778 \$ en 2024 et à 88 910 \$ en 2025.

Au 30 juin 2021, l'organisme s'est engagé à verser pour le prochain exercice des dons à plusieurs écoles, partout au Canada, pour l'ouverture et le développement de clubs des petits déjeuners et pour du soutien d'urgence en raison de la crise de la COVID-19 au cours du prochain exercice. Les dons financiers (allocations) ainsi que les dons en équipement et en produits alimentaires (évalués à la juste valeur marchande en vertu de ces ententes) se détaillent comme suit :

	\$
Dons financiers (allocations)	929 610
Dons en équipement et en produits alimentaires	5 341 500
	<u>6 271 110</u>